# Préparation de la rentrée 2015

- Profilage dans SIECLE
- Opérations dans STSWeb
- Bonus

DDEC Marseille

Aix-Marseille

Version 1.0

# Enchainement des opérations

## Exemple d'interaction des Bases de données et des applications

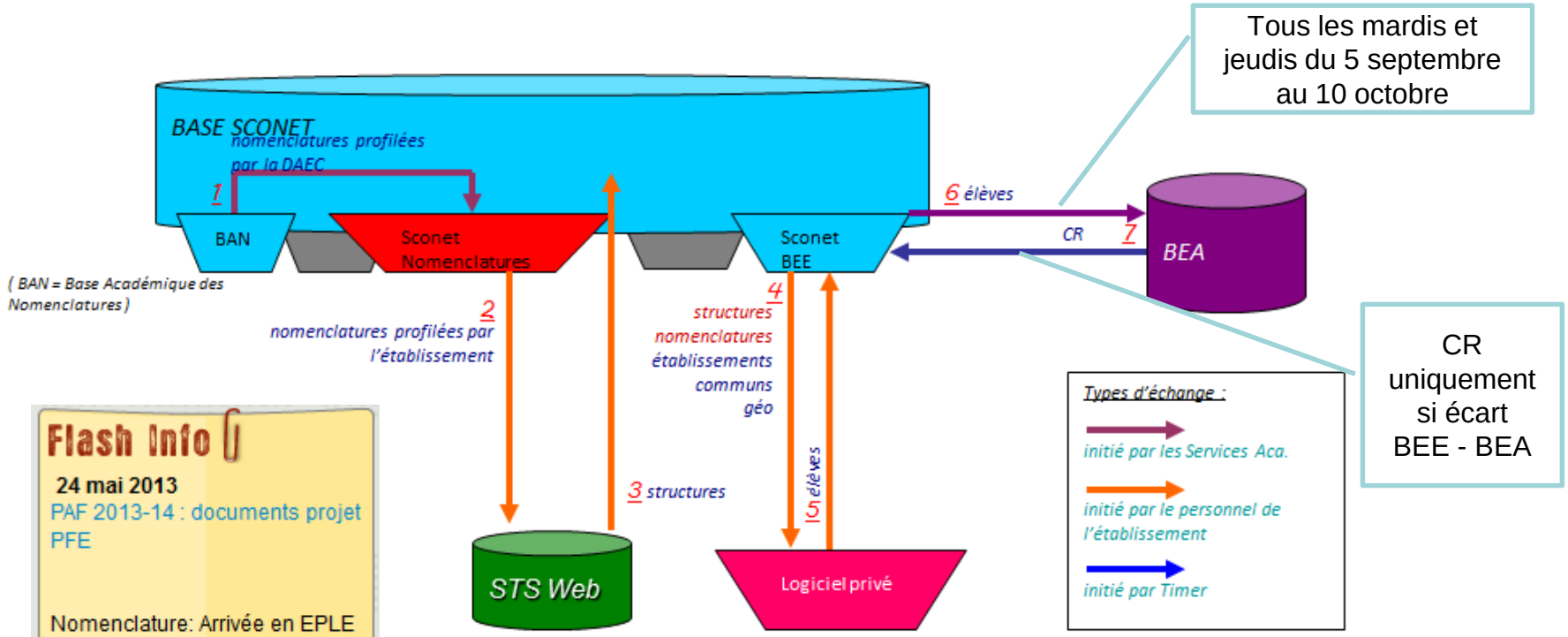


**Flash Info**

**24 mai 2013**

PAF 2013-14 : documents projet PFE

Nomenclature: Arrivée en EPLE
CLG: 7 juin
LYC : 11 juin
LP : prévision 18 juin

# Enchainement des opérations

**Prérequis : la bascule d'année a été faite dans STSWeb**

**Dans SIECLE : année 2015-2016 (année en préparation)**

❶ Vérifier le paramétrage dans Commun/Calendrier : date d'entrée 01/09/2015
Dates année précédente : entrée : 02/09/2014 ; sortie : 31/08/2015
⚠ Renseigner votre logiciel privé avec ces mêmes dates

❷ Sélectionner et profiler les MEFs dans Nomenclatures
⚠ Si besoin , fin août, penser à vérifier si des mises à jour des nomenclatures ont été réalisées.
Si oui, profiler et importer les nomenclatures à nouveau

❸ Dans STSweb vérifier/créer les structures (divisions, groupes) ; affecter les MEFs aux structures : vous devez avoir autant de divisions dans STSweb que de divisions accordées par la DEEP (ni + ni-)
⚠ N'oubliez pas de créer des divisions multiMEF si besoin (ex : classes accueillant des ULIS…)

❹ Dans STSweb via le menu EXPORTS/Structures) transférer vos structures dans SIECLE

❺ A partir de Consultation et export/Exportations/en XML, générer le fichier des nomenclatures profilées et l'importer dans votre logiciel privé (en respectant le mode d'emploi donné par votre prestataire)

❻ Gérer votre base élèves dans votre logiciel privé puis importer votre fichier dans SIECLE

Vérifier l'absence de fiches élèves remontés en erreur ou de fiches rejetées et corriger si besoin…

# Rappel … au COLLEGE

- Disparition des MEF 6ème et 5ème Bilangues

La saisie sera faite comme si l'élève suivait deux LV1 :

- Option 1 (obligatoire) : saisie d'une LV1
- Option 2 (facultative) : saisie d'une seconde LV1.

**Remarque :** A partir de la 4ème, une des deux LV1 choisies en 6ème et en 5ème devra être décrite en LV2. (Il n'est techniquement pas possible dans SIECLE de saisir deux LV1 en 4ème et 3ème).

SAINTE ELISABETH

# Rappel … au COLLEGE

- ULIS : déclinaison des 4 MEF :
  - 6EULIS (100100OL11U)
  - 5EULIS (1011000A11U)
  - 4EULIS (1021000K11U)
  - 3EULIS (1031000O11U)

| CHAMPFLEURY |
| --- |
| CHEVREUL BLANCARDE |
| LA PRESENTATION DE MARIE |
| SAINTE-MARIE |
| SAINT-JOSEPH |
| SAINT-JOSEPH DE CLUNY |
| SAINT-LOUIS |
| SEVIGNE |

**Remarque :** La création de divisions multi-MEFS dans SIECLE (via STS/web) devient obligatoire

- ULIS Dispositif Collectif : le MEF est fermé

  MEF «ULIS Dispositif Collectif» ULISDC (10610016110)

| SAINT-JOSEPH |
| --- |

# Rappel … au COLLEGE/LGT

- Elèves allophones :
  - 6UPE2A (10010004110)
  - 5UPE2A (10110004110)
  - 4UPE2A (10210004110)
  - 3UPE2A (10310004110)

**Remarque :** Au lycée, ils seront repérés avec la saisie de l'option :
« FLE » français langue étrangère

# Rappel … en LYCEE

- Le DAQ : ne correspond pas à une nomenclature de formation de l'éducation nationale. Il est codifié sous le code MEF :

  APF «Accompagnement Parcours Formation» (753410011l0)

# Rappel … en LYCEE GT

- Pour les **1ères L et Tle L :**

  la 3ème option obligatoire doit être Anglais/Allemand/Italien/Espagnol **LV8** (Littérature étrangère en langue étrangère) à sélectionner dans **SIECLE/Nomenclature/Matières**

# Changement d'appellation

| Ancienne matière | Nouvelle matière | Règle |
|---|---|---|
| Latin | Langues et cultures de l'Antiquité LATIN | Tous sauf le BAC techno. TMD qui garde l'ancienne appellation |
| Grec Ancien | Langues et cultures de l'Antiquité GREC | Tous sauf le BAC techno. TMD qui garde l'ancienne appellation |
| Histoire - Géographie | Histoire - Géographie - Enseignement moral & civique | En collège |

- Fermeture du MEF « Education Civique »

# Ce qui change … en LYCEE GT

- ULISDC : le MEF «ULIS Dispositif Collectif» est fermé (10610016110)

Les MEF ULIS spécifiques seront déclinés par niveau et par séries (2GT, 1erS, 1erL, Ter ES … etc) et devrons être systématiquement utilisés pour chaque formation suivie par au moins un élève relevant du dispositif ULIS.
Ex : 1S U  1ERE SVT ULIS

La demande de ces MEF se fait auprès des services académiques (DME) .
La gestion de ces élèves dans la BEE devra se faire par la création dans STS de divisions multi-mef, lorsque ces élèves sont mélangés dans une même division.

SAINTE-MARIE

# Ce qui change … en LYCEE GT

- Fermeture de MEFs :

| Matière | Division |
|---|---|
| EPS enseignement d'exploration | 2de GT1 |
| 3 matières contenant « 5 heures » | 1ère et Tle |
| Education civique juridique et sociale | |

- Ouverture de MEFs :

| Matière | Division |
|---|---|
| Design et arts appliqués en LV1 | STD2A |
| 2-STHR (21033402110) | 2nde Hôtellerie |
| Enseignement moral et civique | |

# Ce qui change … en LYCEE GT

- **Modification des horaires** en Histoire-Géographie en Tle S

- Obligation d'une LV2 en :
  - 1ère STD2A
  - STI2D
  - STL

# Ce qui change … en LYCEE GT

- Modifications d'intitulés :

| Intitulés MEF | MEF touchés | Exception |
|---|---|---|
| Langues et cultures de l'Antiquité GREC<br>**anciennement « Grec spécialité »** | Tle L | CPGE Lettres 1ère année |
| Langues et cultures de l'Antiquité LATIN<br>**anciennement « Latin spécialité »** | Tle L | CPGE Lettres 1ère année |
| Mercatique marketing<br>**anciennement « Mercatique »** | Tle STMG | BTS |

# Ce qui change… en LYCEE PRO

- La formation ULIS DISPOSITIF COLLECTIF est fermée, désormais les élèves relevant de ce dispositif devront être décrit précisément en fonction de la spécialité et du niveau.

Des MEF spécifique seront créés au niveau académique (à la demande des services académiques DME) afin de décrire au mieux le parcours de ces élèves.

*Ex : pour un CAP Boulanger création d'un MEF 1CAP2U ULIS Boulanger.*

La gestion de ces élèves dans la base se fait par la création de divisions multi-mef lorsqu'ils sont mélangés dans les classes.

| DON BOSCO |
| --- |
| SAINT-ANDRE |
| VINCENT DE PAUL |

# Ce qui change… en LYCEE PRO

| Modification | Ancien MEF | Nouveau MEF |
|---|---|---|
| Changement d'intitulé | Ouvrage du bâtiment : « aluminium, verre et matériaux de synthèse » | Ouvrage du bâtiment : « menuiserie aluminium verre » |
| Changement d'intitulé | Restaurant | Arts du service et commercialisation en restauration |
| Changement d'intitulé | Ferronnier | Ferronnier d'art |
| Changement d'intitulé | Agent d'entreposage et messagerie | Opérateur/opératrice logistique |
| Regroupement de MEF | Opérateur des industries du recyclage & Gestion des déchets et propreté urbaine | Propreté de l'environnement urbain collecte et recyclage |

# Ce qui change… en LYCEE PRO

| Modification | Ancien MEF | Nouveau MEF |
|---|---|---|
| Regroupement de Mentions complémentaires | Coloriste permanentiste & Styliste-visagiste | Coiffure coupe couleur |
| Changement d'intitulé d'une Mention complémentaire | Vendeur spécialisé en produits techniques pour l'habitat | Vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat |

# Ce qui change… en POST BAC

- En BTS :

  - MEF « services informatiques aux organisations »

scindé en deux options :

A - solutions d'infrastructures systèmes et réseaux

B - solutions logicielles et applications métiers

  - Création du MEF : « Maintenance des systèmes électro-navals »

# Ce qui change… en POST BAC

- Création d'Adaptations de techniciens Supérieurs (ATS) :
  - ATS  Economie et Gestion
  - ATS Génie civil
  - ATS Métiers de la chimie
  - ATS Biologie

# Que se passe-t-il quand on ne modifie pas un MEF qui ferme ou change ?

Dernière MAJ le 15/06/2013

SYNTHÈSE | ÉLÈVE | RESPONSABLES | SCOLARITÉ | ⚠ HISTORIQUE | SCOLARITÉ COMPLEXE

## PÉRIODES D'ENTRÉE-SORTIE

| Entrée | Sortie | Motif de sortie / Établissement d'accueil | Inscription |
|---|---|---|---|
| **01/09/2010** | | | Principale |

## PÉRIODES DE SCOLARITÉ

### POUR L'ANNÉE EN COURS

| Année | Du | Au | Établissement / MEF | Statut | Div. | Options |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **12-13** | **04/09/12** | | MARSEILLE 6E ARRONDISSEMENT LGT PR ST JOSEPH LES MARISTES<br>2BTS2 COMMUNIC.VISUEL. OPT.GRAPH.ED.PUB | SCOLAIRE | 802 | AGL1 O |

### ⚠ POUR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

| Année | Du | Au | Établissement / MEF | Statut | Div. | Options |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 11-12 | **05/09/11** | 03/09/12 | MARSEILLE 6E ARRONDISSEMENT LGT PR ST JOSEPH LES MARISTES | SCOLAIRE | 801 | |
| 10-11 | 01/09/10 | 31/08/11 | MARSEILLE 6E ARRONDISSEMENT LGT PR ST JOSEPH LES MARISTES<br>CM_NIV MISE A NIV.BTS DMA ARTS APPLIQ. | SCOLAIRE | 800 | |
| 09-10 | 01/09/09 | 31/08/10 | MARSEILLE 13E ARRONDISSEMENT LG PR SEVIGNE<br>TERMINALE LITTERAIRE | | | |

xxx MEF ?

MEN - MESR - V13.2.1.5

▲ Haut de page

# Mission de lutte contre le décrochage scolaire

- MLDS (Mission de lutte pour le décrochage scolaire) remplace la MGI (Missions générale d'Insertion)

| Intitulés MEF |
| --- |
| APF MLDS (Accompagnement Parcours Formation MLDS)<br>**anciennement « APF »** |
| MLDS préparation examen<br>**anciennement « MOREX »** |

Rappel : Faire des divisions multi-mefs lors de la création des structures dans SIECLE, lorsque des élèves, appartenant à des Mefs différents, se retrouvent ensemble dans la même division.

# Ce qui change… en sections langues

- **Sections Internationales, Européennes et Bi-nationales :**

⇒ Saisir obligatoirement la surmatière LV9 (code : 030009) pour chaque élève de ces sections <u>en plus</u> des autres langues du programme :

| Langue | Libellé court |
|---|---|
| Anglais lettres étrangères | AGL9 |
| Allemand lettres étrangères | ALL9 |
| Espagnol lettres étrangères | ESP9 |
| Italien lettres étrangères | ITA9 |
| Russe lettres étrangères | RUS9 |

| |
|---|
| CHEVREUL BLANCARDE |
| HENRI MARGALHAN |
| IMMACULEE CONCEPTION |
| JEANNE PERRIMOND |
| LA NATIVITE |
| LA PRESENTATION DE MARIE |
| MARIE RIVIER |
| NOTRE DAME DE FRANCE |
| SACRE COEUR |
| SAINT-BRUNO-LA SALLE |
| SAINT-CHARLES |
| SAINTE-ELISABETH |
| SAINTE-MARIE BLANCARDE |
| SAINTE-TRINITE |
| SAINT-JEAN-BATISTE-DE-LA-SALLE |
| SAINT-JOSEPH |

# Inscription des élèves

- La **saisie de l'INE** est **obligatoire** lors de la saisie de toute fiche élève déjà scolarisé en France (hors nouveaux inscrits en 6ème ).

- Intégrer la demande d'un certificat de scolarité en absence d'exeat et saisir la fiche élève à l'identique (y compris avec les erreurs éventuelles qui pourront être corrigées une fois l'élève admis et reconnu dans votre BEE)

# Gestion des dates de sortie

- La date retenue pour la **fin d'année scolaire** est

**31/08/2015**

Saisir dans votre logiciel privé la même date que celle inscrite dans **SIECLE BEE/ COMMUN/ CALENDRIER/ ANNEE SCOLAIRE**
Si vous saisissez la date de fin des cours, lors des transferts de fichier choisir date de fin d'année scolaire pour les sortants.

# Ce qui change pour les responsables de l'élève

- **LIEN DE PARENTE AVEC LA PERSONNE A PREVENIR :**

  **Suppression du code « 0 » qui représentait le père et la mère**

  **Faire deux fiches adultes différentes afin de transférer les deux parents et les deux PCS**

# Cas particuliers

- Comment sortir un élève qui ne s'est pas présenté à la rentrée ?
- Comment transférer les élèves boursiers ?

# Sortie d'un élève qui ne s'est pas présenté à la rentrée

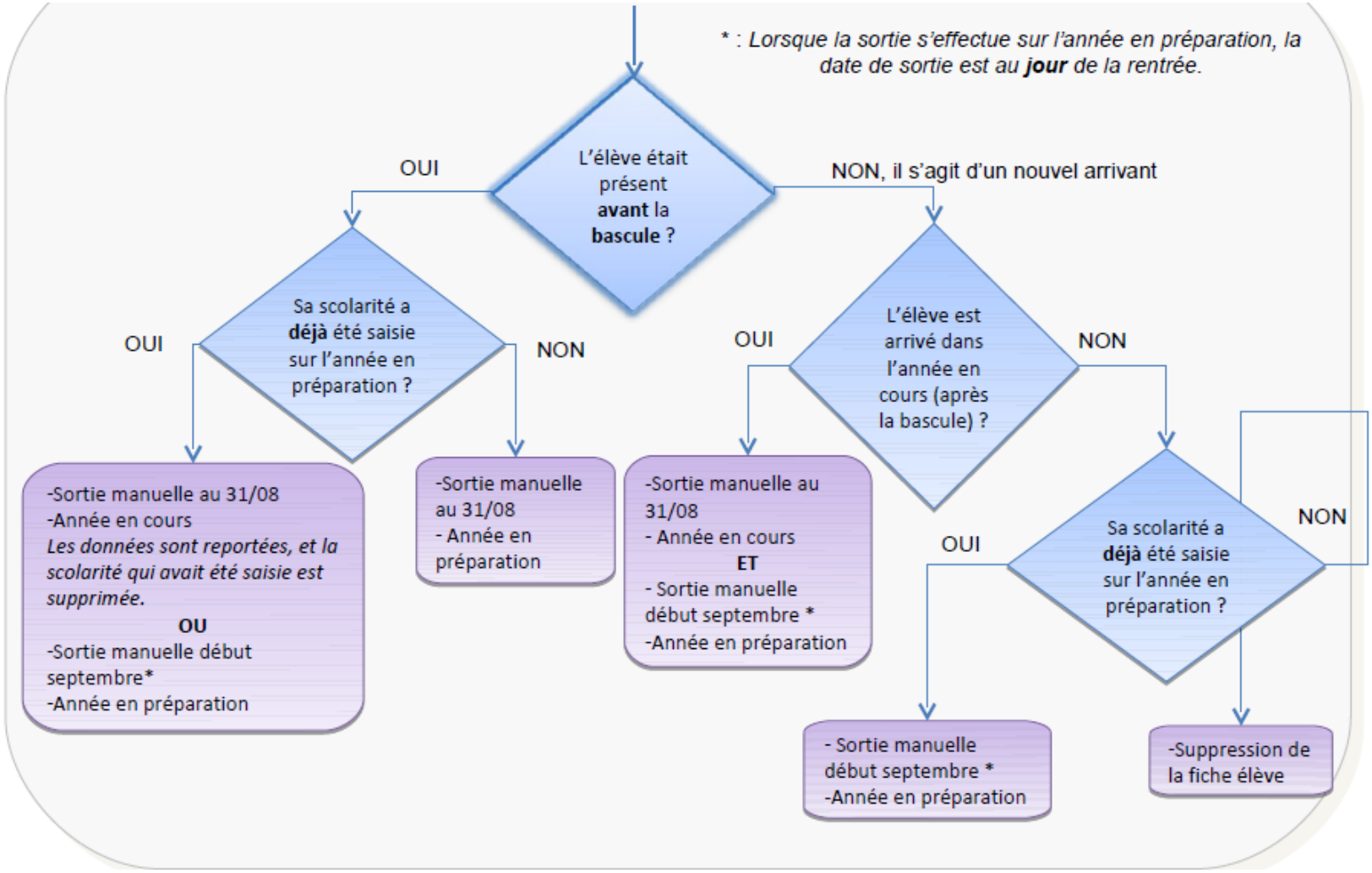
* : Lorsque la sortie s'effectue sur l'année en préparation, la date de sortie est au **jour** de la rentrée.
L'élève était présent **avant** la **bascule** ?
OUI
NON, il s'agit d'un nouvel arrivant
Sa scolarité a **déjà** été saisie sur l'année en préparation ?
OUI
NON
L'élève est arrivé dans l'année en cours (après la bascule) ?
OUI
NON
-Sortie manuelle au 31/08
-Année en cours
*Les données sont reportées, et la scolarité qui avait été saisie est supprimée.*
**OU**
-Sortie manuelle début septembre*
-Année en préparation
-Sortie manuelle au 31/08
- Année en préparation
-Sortie manuelle au 31/08
- Année en cours
**ET**
- Sortie manuelle début septembre *
-Année en préparation
Sa scolarité a **déjà** été saisie sur l'année en préparation ?
OUI
NON
- Sortie manuelle début septembre *
-Année en préparation
-Suppression de la fiche élève

# Transfert des boursiers (1)

- **Les règles diffèrent selon le type d'établissement que quitte l'élève boursier et le type de celui qu'il rejoint**

- **ETB Privé A ->ETB Privé B** :
  - ETB Privé A radie l'élève dans son logiciel privé, et fait un transfert dans SIECLE BEE.
  - Le lendemain il indique dans SIECLE l'établissement de destination et fait le transfert de fiche dans SIECLE vers l'ETB privé B (Exportations/Dossier vers autre EPLE).

  - **Si l'élève est présent après la rentrée scolaire**, l'ETB Privé B importe la fiche dans sa BEE (Importations/Dossier depuis autre EPLE), puis importe dans SIECLE un fichier de son application prestataire

# Transfert des boursiers (2)

- **ETB Privé -> ETB Public**

  - ETB Privé radie l'élève dans son logiciel privé, et fait un import dans SIECLE du fichier provenant de son logiciel privé. Le lendemain il indique dans SIECLE l'établissement de destination et fait le transfert de fiche dans SIECLE vers l'ETB Public (Exportations/Dossier vers autre EPLE).

  - ETB Public attend la fiche dans SIECLE puis importe la fiche dans sa BEE.

# Transfert des boursiers (3)

- **ETB Public -> ETB Privé**

  - ETB Public indique dans SIECLE l'établissement de destination et fait le transfert de fiches dans SIECLE vers l'ETB Privé.

  - **Si l'élève est présent après la rentrée scolaire**, l'ETB importe la fiche dans sa BEE (Importations/Dossier depuis autre EPLE), puis importe dans SIECLE un fichier de son application prestataire.

# La STA est là pour vous aider…(1)

- **Qui peut contacter le STA ?**
  - Les chefs d'établissement
  - Les personnels déclarés comme utilisateurs d'un accès sécurisé
  - Les administrateurs d'une application dont les coordonnées ont été transmises par le chef d'établissement (administrateur OBII,…)

⇒ Ni les enseignants, ni les familles

# La STA est là pour vous aider…(2)

- **Comment contacter le STA ?**
  - ☎ 04-91-36-52-03
  - solfege.provence.alpes@ecmarseille.fr
  - corresp1@ac-aix-marseille.fr

  - Pour les urgences seulement…

- **A contacter également**
  - Déposer une demande sur la plateforme d'assistance du Rectorat ( Plate-forme Assistance ) sur PIA sous connexion VPN en utilisant identifiant ETB +mot de passe académique

# La STA est là pour vous aider…(3)

- **Comment permettre au STA de vous aider efficacement ?**
  - Fiche établissement avec les missions de chaque interlocuteur
  - Navigateurs, systèmes et logiciels à jour
  - Mozilla Firefox installé et opérationnel
  - Poste de travail permettant de bénéficier d'une télémaintenance Disposer des droits administrateurs ou d'une personne susceptible de donner les droits d'installation d'un logiciel ou d'une mise à jour
  - Le poste comporte sous Mozilla les marques pages suivant :
    - https://vnc.ac-aix-marseille.fr (télémaintenance)
    - http://caec-aix-marseille.fr.nf (site d'informations du STA)
    - VPN http://epvr.agr.ac-aix-marseille.fr (PIA académique)
    - http://assistance.otp.ac-aix-marseille.fr/new/ (assistance auto dépannage clés OTP)

# La STA est là pour vous aider…(4)

- **Sur les applications du portail ARENA.**

- **Sur la gestion des utilisateurs** (création, délégation, suppression, association ou perte de clé d'accès,…) par télécopie au 04-91-17-15-38 après un échange avec le service.

- Si vous faites parvenir copie des chartes informatiques

# L'aide du STA est limitée…

- **Sur les applications du groupe OCEAN** (DELIBNET, LOTANET, NOTANET, INSCRINET, IVA,…) et/ou gérées en direct par le Rectorat ou l'IA

- **Sur les difficultés de synchronisation de clé OTP**

  ⇒ **thierry.hottot@ac-aix-marseille.fr**

  - **Description de problème rencontré**
  - **N° de la clé (au dos)**
  - **N° de téléphone à contacter**

# Changement de chef d'établissement : gestion des accès sécurisés

- **Le chef d'établissement qui quitte l'académie ou qui cesse des fonctions de CE remet sa clé OTP (Bordereau a faire parvenir au STA, la clé reste dans le coffre de l'établissement)**

- **Le chef d'établissement qui mute conserva sa clé OTP sans modifications du code pin et des questions de sécurité (il emporte l'enveloppe)**

- **Le nouveau chef d'établissement qui arrive dans un établissement sans clé OTP reçoit sa clé fin Aout du STA.**

# Le STA gére aussi les enquêtes de l'observatoire solfege

- **Flash de rentrée à valider pour le vendredi 5/9/15 à 14h**

- **Pour les Lycée :**

  **importer le flux STSWeb dès que les nomenclatures ont été profilées afin d'ajouter les nouveaux mefs à votre base sur l'application ec-ol**

# Des questions ?

**Merci de votre attention !**